

[Traduction]

LA LIGUE NAVALE DU CANADA

HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES

M. Patrick Crofton (Esquimalt—Saanich): Monsieur le Président, samedi dernier, j'ai eu le privilège de prendre la parole devant l'assemblée générale annuelle de la Ligue navale du Canada. Cet organisme national s'occupe essentiellement d'enseigner le métier de marin et de citoyen à quelque 11 000 jeunes dans 230 localités canadiennes.

Entouré de trois océans, le Canada possède le plus long littoral du monde. Notre pays a indéniablement une vocation maritime, ce que certains députés ont parfois tendance à oublier. Le commerce et le transport maritimes comptent beaucoup pour nous, à la fois sur le plan économique et sur le plan militaire. La connaissance de la mer et du rôle qu'elle joue chez nous est une source de formation importante pour nos jeunes.

Les nombreux bénévoles masculins et féminins de la Ligue navale nous rendent d'insignes services par l'enseignement qu'ils dispensent aux jeunes Canadiens. La Ligue navale mérite d'être reconnue et d'être appréciée pour l'excellent travail qu'elle accomplit.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LA FAÇON DE PROCÉDER DE LA MINISTRE

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Encore une fois, monsieur le Président, la ministre du Commerce extérieur (M^{lle} Carney) s'attaque à ceux qui s'opposent à ses plans de libre-échange. Elle a refusé de discuter avec ses critiques d'un bout à l'autre du pays, mais elle les attaque quand elle est à l'abri de toute réplique.

● (1415)

Ce qui est encore pire en l'occurrence, c'est qu'elle tente clairement de se servir du pouvoir de l'aide gouvernementale pour obliger l'un de ses critiques, Mel Hurtig, à abandonner le combat. La ministre se serait acquis beaucoup plus de respect si elle avait engagé la discussion avec M. Hurtig à Edmonton au lieu d'évoquer sur un ton menaçant le montant d'aide que sa société reçoit du gouvernement.

Les arguments économiques, politiques et culturels contre le libre-échange complet avec les États-Unis sont très solides. La ministre devrait s'efforcer d'y répondre au lieu de s'en prendre à ses adversaires. Son attitude ne fait qu'accroître la faiblesse de ses arguments.

Article 21 du Règlement

[Français]

LES SYNDICATS

L'UTILISATION DES COTISATIONS SYNDICALES

M. Gabriel Fontaine (Lévis): Monsieur le Président, le sondage Gallup publié dans le journal *Le Soleil* du 11 avril 1987 mentionne que quatre Canadiens sur cinq estiment que ceux qui versent des cotisations syndicales devraient avoir un droit de regard sur l'utilisation des fonds à des fins non syndicales.

On sait qu'un parti politique de cette Chambre, le parti socialiste, puise abondamment dans les poches des travailleurs à même les retenues sur leurs salaires. D'ailleurs, on serait curieux de savoir quel organisme a payé le voyage de leur chef lorsqu'il s'est envolé pour Rome rencontrer les gens de l'Internationale socialiste le 6 avril 1987.

Monsieur le Président, 8 syndiqués sur 10 sont contre l'utilisation de leur argent pour des fins autres que syndicales. Décidément, le parti socialiste se moque de la volonté des travailleurs syndiqués ainsi que du jugement du 4 juillet 1986 du juge White de la Cour suprême de l'Ontario où l'on conteste l'utilisation de l'argent des travailleurs. Jusqu'à maintenant, ce parti n'a jamais clarifié ses sources de financement. Va-t-il continuer à utiliser les deniers des travailleurs contre leur volonté et celle de la justice? Ces socialistes qui se prétendent de futurs législateurs doivent clarifier devant cette Chambre leurs sources de financement.

* * *

[Traduction]

L'INDUSTRIE

LA SYDNEY STEEL CORPORATION—LE RETARD DU PROJET DE MODERNISATION

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, une crise est en formation à Sydney, en Nouvelle-Écosse. En février de l'an dernier le gouvernement a signé un accord annexe avec la province concernant la Sydney Steel Corporation. Pourtant, il n'a pas fourni de fonds avant juin 1986 et il n'a pas nommé d'administrateurs de projet avant septembre. Ensuite, avant de moderniser on a décidé de faire des études de marchés. Elles ont été faites.

Le CN a alors essayé de ne pas honorer ses promesses d'achat. La question a été résolue juste avant l'arrivée du premier ministre (M. Mulroney) à Sydney, pour l'ouverture des Jeux d'hiver.